

FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION (SUITE)

Par tirage au sort



Séjours Prix Mini Hiver-Printemps 2019/2020

Formulaire à utiliser **UNIQUEMENT** pour l'offre Séjours Prix Mini Hiver-Printemps 2019/2020

C

LE SÉJOUR

Agence de voyages :

Destination :

Séjour limité à une semaine.

DATES : 1^{er} choix du au

2^e choix du au

D

NOM ET ADRESSE DE LA PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE PENDANT LE VOYAGE

NOM

PRÉNOM

Adresse personnelle

Code postal Ville

Téléphone portable Téléphone fixe

Aucun paiement n'est à joindre à ce formulaire de pré-inscription. Le séjour sera à régler uniquement après le tirage au sort si votre pré-inscription est confirmée par l'agence de voyages.

IMPORTANT

- > **Entre le mercredi 9 et le vendredi 11 octobre 2019**, les agents, dont le formulaire de pré-inscription aura été tiré au sort, seront informés exclusivement par SMS envoyé par l'agence de voyages. Les autres agents ne seront pas contactés.
- > Aucune information sur le résultat du tirage au sort ne sera communiquée par téléphone par les agences de voyages ou le C.G.O.S.
- > **Pour confirmer votre réservation :** après la réception du SMS de l'agence de voyages, vous devrez confirmer votre séjour en réglant un acompte de 100 € directement à l'agence selon les informations qui seront communiquées dans le SMS. Si vous payez par carte bancaire, cet acompte devra être réglé sous 48 heures maximum après la réception du SMS. Si vous choisissez le paiement par chèque, cet acompte doit être adressé à l'agence de voyages sous 48 heures maximum après la réception du SMS (cachet de la poste faisant foi).
- > En cas de non-respect de ces conditions, votre pré-inscription sera automatiquement annulée.

Ne pas remplir - cadre réservé à l'agence de voyages.

DR : QF : SITE : CODE TO : PART PYT : PART GRA : DURÉE :